



Palézieux, le 28 octobre 2008

Commune de Palézieux
Maison de commune
1607 Palézieux

Communications de la Municipalité

Procès-verbal : no 42 (extrait)
Présidence : M. Taillens, Syndic
Séance ouverte à : 18.30h.
Municipalité présente : au complet

Lors de sa séance du 27 octobre 2008,

Association des communes et régions d'Europe	La Municipalité décide de ne pas participer à l'Assemblée générale du 25 novembre 2008 à Genève et se fera excuser.
Référendum sur les lois fiscales	La Municipalité prend note que le référendum a abouti et qu'une votation cantonale sera organisée le 8 février 2009.
IGORA, Récupération du métal	La Municipalité prend note du courrier de la Coopérative d'Igora S.A. concernant l'information contradictoire parue dans la presse au sujet de l'évacuation du métal jusqu'à une dimension de 30 cm dans les sacs-poubelles. A ce sujet Igora demande qu'il ne soit pas tenu compte de cette information et que le métal soit toujours trié et apporté à la déchetterie.
Ancien bâtiment Glasson, Installation de chauffage	La Municipalité prend note de l'annonce de Fürst S.A. concernant le contrôle de l'installation de chauffage de l'Ancien bâtiment Glasson et que cette dernière n'est plus conforme aux prescriptions. En conséquence, un rapport sera adressé au SEVEN qui fixera un délai pour le remplacement de la chaudière.
ASPAN, Assemblée générale	La Municipalité décide de ne pas participer à l'assemblée générale du 5 novembre à Lausanne et se fera excuser.
Gestion des eaux et déchets de chantier, DCPE - 872	La Municipalité prend note de la nouvelle directive cantonale (DCPE 872) concernant l'évacuation des eaux et des déchets de chantier.
Bureau du radar	La Municipalité prend note des résultats des cinq contrôles radar effectués entre le 5 et le 15 septembre 2008 sur le territoire communal. A première vue, la situation est loin de s'arranger sur la Route de Bossonens.
Programme "ça marche"	La Municipalité prend note de l'invitation à participer à la séance d'information du 9 décembre 2008 concernant le programme "ça marche" et décide de ne pas y participer.





Commune de Palézieux
Maison de commune
1607 Palézieux

Revenu d'insertion	La Municipalité prend note de l'information du Conseil d'État qui signale une légère baisse du nombre de bénéficiaires du revenu d'insertion (RI).
CMS, Départ du CMS de Cully de l'ASMADO	La Municipalité prend note de l'invitation à participer, le 10 décembre 2008, à la cérémonie de départ du CMS de Cully qui quittera l'ASMADO pour rejoindre l'APROMAD, et décide de se faire excuser.
Union des communes vaudoises, Magazine « Carrefours »	La Municipalité décide de ne pas entrer en matière sur la demande de l'UCV de soutenir financièrement les émissions du magazine CARREFOURS sur les chaînes privées de télévision, lesquelles, ne sont pas disponibles sur le territoire communal.
Association Région Oron, Secrétaire régional	La Municipalité prend note de l'offre de l'ARO pour le poste de Secrétaire régional à 50 % à repourvoir à partir du 1er janvier 2009.
Déchetterie, Collaboration avec la Commune de Granges-Veveyse	Dans le cadre de l'étude d'une éventuelle collaboration avec la Commune de Granges pour la déchetterie, une séance est organisée sur place le jeudi 30 octobre entre les Autorités concernées.
SWICO, Ramassage à la déchetterie	La Municipalité décide de faire parvenir une demande à SWICO pour avoir la possibilité de faire collecter les déchets directement à la Déchetterie du Grivaz.
Bâtiments scolaires, Rapport d'expertise	La Municipalité prend connaissance du rapport d'expertise de M. Amiguet concernant la sécurité des bâtiments scolaires et décide d'en faire parvenir un exemplaire à Mme Lyon, Conseillère d'État.
Maison de Commune, Lave-linge et sèche-linge, Monnayeur	La Municipalité décide de remplacer le monnayeur des machines de la Maison de Commune qui est hors d'usage par un appareil à clé. A cette occasion, les tarifs d'utilisation des machines, qui n'ont pas été modifiés depuis 1990, seront révisés.
Établissement scolaire, Conseil d'Établissement, Association de communes	Sur la base de l'information du SECRI qui précise qu'il n'est pas possible de poursuivre l'exploitation de l'Établissement scolaire sur la base d'une convention, la Municipalité décide de se prononcer pour la création d'une Association de communes selon les dispositions légales avec reprise des bâtiments.
Naturalisation, Umba Lili	La Municipalité fixe la séance avec la commission de naturalisation au 25 novembre 2008 à 19.30 h.

./.





Commune de Palézieux
 Maison de commune
 1607 Palézieux

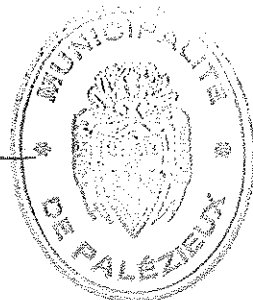
MEP - 3ème étape, Conseil communal	La Municipalité décide de renoncer à faire siéger la commission chargée de préavis sur le préavis pour la 3ème étape de la MEP le 13 novembre 2008 et fixe une nouvelle date au mardi 6 janvier 2009. Le préavis sera, quant à lui, présenté au Conseil communal le mardi 20 janvier 2009.
Chapuis Rolf, Places de stationnement	La Municipalité prend note de l'accord de M. Chapuis pour la location de 4 places de parc.

La discussion étant épuisée, la séance est levée à 22.20 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Philippe Tailens



Le Secrétaire :

Jean-Daniel Graz

